

## TEXTE DE LA SAISINE MINISTÉRIELLE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Le ministre de l'Emploi  
et de la Solidarité*

*Le Secrétaire d'État à la Santé  
et à l'Action Sociale*

CAB.CC/ML

PARIS, le 17 MAI 1999

Monsieur le Président,

De nombreux facteurs environnementaux ont démontré leurs effets néfastes sur la santé des populations. L'alcoolisme, le tabagisme, la précarité sont ainsi considérés comme des déterminants majeurs de l'état de santé des personnes vivant en France et font l'objet de diverses interventions de santé publique. En revanche, l'impact sur la santé de l'évolution des habitudes nutritionnelles est encore peu évalué.

Les habitudes nutritionnelles sont avant tout le reflet de traditions séculaires mais des changements profonds dans ces habitudes ont été induits par l'industrialisation, la mondialisation du commerce et l'évolution des modes de consommation.

La France, comme les autres pays méditerranéens est caractérisée par une prévalence des maladies cardiovasculaires inférieures à celle des pays nord-américains et d'autres pays européens. Afin de maintenir et de mieux comprendre cette situation, nous souhaitons que le Haut Comité de Santé Publique étudie les liens entre habitudes nutritionnelles et état de santé, en s'attachant plus particulièrement aux points suivants :

- Quel est l'impact réel des habitudes alimentaires aux différents âges de la vie sur l'état de santé ?
- Dans quels domaines, le niveau de preuve scientifique justifie d'orienter ces habitudes alimentaires ?
- Dans quelles situations est-il scientifiquement justifié et éthiquement acceptable de compléter le contenu des aliments en micro-nutriments ? Cette supplémentation peut-elle être utile ou dangereuses ?
- Quelle est la qualité de l'information disponible en France sur le contenu en nutriments et micro-nutriments des aliments offerts à la consommation. Le rôle des différents acteurs : pouvoirs publics, industriels, consommateurs, est-il satisfaisant en terme de santé.

Monsieur Gilles BRUCKER  
Vice-Président du Haut Comité de  
Santé Publique  
8, avenue de Ségur  
75700 PARIS

Nous vous demandons également, en fonction des résultats de ces travaux de préciser les outils d'investigation clinique et de suivi épidémiologiques nécessaires à l'évaluation des conséquences sur la santé des produits alimentaires obtenus à l'aide de technologies innovantes.

Les questions posées au Haut Comité de Santé Publique dans cette saisine ne concernent pas le domaine de la sécurité alimentaire, en particulier infectieuse, toxique ou allergique, placée sous la responsabilité de l'Agence de Sécurité des Produits Alimentaires.

Pour mener à bien vos travaux, vous bénéficierez de l'appui des experts de la Direction Générale de la Santé et de la Direction Générale de l'Alimentation qui seront mobilisées pour préparer le thème sur les relations entre nutrition et santé, lors de la Présidence française de l'Union Européenne en 2000.

Nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir un premier état de vos conclusions avant le 30 novembre 1999.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs

*Martine AUBRY*  
*Bernard KOUCHNER*

---